



CESER
Conseil économique, social
et environnemental régional

Session de mars 2016

Commission « Développement économique et recherche »

Rapporteurs : MM. Patrice BOUDET, Henri DAUCE et Jacques JAOUEN

**AVIS DU CESER SUR LA MOBILISATION DE LA REGION EN FAVEUR D'UN PLAN POUR
L'AVENIR DE LA FILIERE PORCINE**

1. Rappel des propositions du Président du Conseil régional

Dans un contexte de surproduction, aggravé par un embargo sanitaire, la filière porcine fait face en Bretagne à une forte concurrence européenne. Cette crise se traduit par la fragilisation de nombreuses exploitations. Elle appelle donc des réponses d'urgences, mais impose également de refonder la filière dans sa globalité.

En complément aux mesures d'urgence adoptée au niveau national et dans la continuité des concertations engagées pour le Plan agricole et agroalimentaire pour l'avenir de la Bretagne (P3AB) et du Programme de développement rural (PDR), l'Etat et le Conseil régional ont élaboré un plan pour l'avenir de la filière porcine.

Ce plan vise à répondre à un enjeu prioritaire : améliorer la rémunération des exploitants. Il se traduit par un engagement financier de l'Etat et de la collectivité, qui appellent également à la mobilisation de l'ensemble des acteurs.

Trois chantiers structurent ce plan :

1. Assurer une meilleure rémunération sur le marché intérieur et international
2. Poursuivre l'amélioration de la compétitivité de chaque maillon de la filière
3. Encourager au regroupement de l'offre de porc vivant par une plate-forme commerciale fédérative de la production bretonne.

Ce plan a été partagé avec l'ensemble des représentants de la filière le 21 février, examiné en session du Conseil régional le 26 février et se concrétise dans le Budget primitif 2016.

2. Observations du CESER sur les propositions du Président du Conseil régional

En préalable, le CESER rappelle qu'une part importante des réponses aux crises que traversent actuellement plusieurs filières agricoles relève des niveaux européen et national. Le plan pour l'avenir de la filière porcine vient d'ailleurs compléter un ensemble de mesures d'urgence décidées au niveau national.

Le présent avis ne porte toutefois que sur le plan régional qui nous est soumis ce jour, et qui consiste en une mobilisation conjointe de l'Etat et du Conseil régional en faveur de la filière porcine en Bretagne. Le CESER s'exprime à ce sujet en s'appuyant sur son étude « *L'internationalisation du système productif alimentaire breton* » (septembre 2013) ainsi que sur son « *Vœu sur la crise de l'élevage* » (octobre 2015).

Ce vœu listait certains éléments de réponses pouvant être apportées aux niveaux régional et interrégional, et notamment :

- soutenir les productions animales par la montée en gamme, la simplification administrative ou encore la sensibilisation des consommateurs ;
- parvenir à organiser les filières tout en s'inscrivant dans une stratégie inter-filières ;
- améliorer les conditions de travail et de vie des exploitants ainsi que des salariés de l'agriculture et de l'agroalimentaire ;
- soutenir la recherche d'outils et de pratiques moins énergivores.

Le plan ne concerne que la filière porcine, pour laquelle l'urgence était particulièrement grande. Le CESER regrette toutefois que ses délais d'élaboration ne lui aient pas permis de l'examiner avant sa signature.

Le document indique que la crise actuelle n'est « *pas la crise d'un cycle, [...] mais la crise d'un système* ». Il ajoute que le rebond de cette filière viendra :

- d' « *une plus grande solidarité entre ses opérateurs* » ;
- de « *l'augmentation générale de la valeur ajoutée* » ;
- d' « *une meilleure organisation de la valeur ajoutée dans toute la filière* » ;
- d' « *un accroissement de la compétitivité coût et hors coût de la production* » ;
- d' « *une plus grande anticipation de la demande quantitative et qualitative* ».

Le CESER partage ce diagnostic, mais souligne toutefois qu'il est fait, et répété, depuis de nombreuses années déjà. C'est pourquoi les réponses publiques doivent être réellement structurantes, c'est-à-dire qu'elles doivent apporter des réponses de long terme et mobiliser tous les acteurs de la filière. C'est à l'aune de cette exigence qu'il est possible de juger si le plan permet réellement de préparer l'avenir.

A cet égard, le plan apporte des réponses bienvenues. Pour commencer, le CESER souligne l'importance de l'engagement de l'Etat comme du Conseil régional, engagement qui est d'ailleurs perceptible dans le Budget primitif 2016. De plus, les actions annoncées (soutien aux achats responsables dans la restauration hors domicile, soutien aux démarches permettant de mieux valoriser la production, accompagnement du développement à l'international, renforcement des aides à la modernisation des élevages, amplification du mouvement de simplification applicables, soutien au regroupements des producteurs, etc.) sont cohérentes par rapport aux fragilités identifiées. Elles convergent d'ailleurs avec les propositions faites par le CESER dans son étude.

En revanche, le CESER considère que ce plan laisse également de nombreuses questions en suspens. Ainsi :

- il peut sembler insuffisant pour répondre à l'urgence la plus extrême, dans la mesure où ces dispositions ne produiront leurs effets que sous quelques mois et/ou concernent surtout les agriculteurs qui ont encore les moyens d'investir. Le plan ne prévoit pas non plus de dispositifs d'accompagnement pour les agriculteurs qui décideraient de cesser leur activité ;
- il insiste bien sur les enjeux en termes d'emploi, mais les réponses se concentrent essentiellement sur la rémunération des exploitants alors qu'il est indispensable de travailler également sur la durabilité des emplois agricoles et agroalimentaires ;

- il reste imprécis sur les actions à mettre en œuvre pour réorganiser la filière à long terme, notamment parce qu'il ne précise pas les engagements des acteurs de cette filière. Par exemple, la nécessité de mieux informer les consommateurs suppose une évolution de l'étiquetage, mais aussi une coordination des acteurs de la filière.

La réponse à ces questions ne saurait être apportée par les seuls acteurs publics. Pour le CESER, un véritable plan d'avenir ne pourra être mis en œuvre que s'il engage l'ensemble des acteurs de la filière et intègre :

- les conséquences économiques, sociales et environnementales des orientations prises ;
- leurs conséquences pour les autres filières.

En conclusion, le CESER invite donc l'Etat et le Conseil régional à poursuivre la démarche engagée, en impliquant plus fortement l'ensemble des acteurs de la filière et en l'inscrivant dans le cadre d'une stratégie plus large.

Vote sur l'avis du CESER de Bretagne
Mobilisation de la Région en faveur d'un plan pour l'avenir de la filière porcine

Nombre de votants : 97

Ont voté pour l'avis du CESER : 94

Valérie FRIBOLLE (CCIR), René LE PAPE (CCIR), Jean-François LE TALLEC (CCIR), Dominique LECOMTE (CCIR), Evelyne LUCAS (CCIR), Emmanuel THAUNIER (CCIR), Edwige KERBORIOU (CRAB), Jacques JAOUEN (CRAB), Laurent KERLIR (CRAB), Nathalie MARCHAND (CRAB), Michel GUEGUEN (CRMA), Louis NOEL (CRMA), Patrick CARE (UE-MEDEF), Béatrice COCHARD (UE-MEDEF), Christine LE GAL (UE-MEDEF), Lucien TRAON (CGPME), Didier LUCAS (Par accord FRSEA-CRJA), Franck PELLERIN (Par accord FRSEA-CRJA), Henri DAUCE (Confédération paysanne de l'ouest), Pierre LEC'HVIEN (Coordination rurale), Elisabeth HERVE (Par accord FRCIVAM-IBB), Jean-Yves LABBE (Bretagne pôle naval), Gérald HUSSENOT (CRPMEM), Olivier LE NEZET (CRPMEM), Hervé JENOT (Par accord Comités régionaux de la conchyliculture de Bretagne nord et Bretagne sud), Philippe LE ROUX (UNAPL), Sylvère QUILLEROU (CNPL), Joëlle DEGUILLAUME (Par accord entre les Unions régionales des professionnels de santé URPS), Jean-Philippe DUPONT (Par accord SNCF-RTF-EDF-ERDF-RTE-GDF-SUEZ-La Poste), Isabelle AMAUGER (URSCOP), Martial WESLY (Comité régional de la fédération bancaire française), Françoise BOUJARD (CFDT), Michel CARADEC (CFDT), Norbert HELLUY (CFDT), Marie-Madeleine HINAULT (CFDT), Patrick JAGAILLE (CFDT), Chantal JOUNEAUX (CFDT), Véronique LAUTREDOU (CFDT), Véronique LE FAUCHEUR (CFDT), Thierry LEMETAYER (CFDT), Catherine LONEUX (CFDT), Gilles POUPARD (CFDT), David RIOU (CFDT), Marie-Pierre SINOUE (CFDT), Joël SIRY (CFDT), Jacques UGUEN (CFDT), Patrice BOUDET (CGT), Jean Edmond COATRIEUX (CGT), Claudine CORNIL (CGT), Stéphane CREACH (CGT), Corine FERREIRA (CGT), Françoise LE LOARER (CGT), Thierry LENEVEU (CGT), Jean-Luc PELTIER (CGT), Nadine SAOUTI (CGT), Marie-France THOMAS (CGT), Gaëlle URVOAS (CGT), Joël JOSSELIN (FO), Annie KERHAIGNON (FO), Eric LE COURTOIS (FO), Fabrice LERESTIF (FO), Pierrick SIMON (FO), Annie COTTIER (CFTC), Pierre EUZENES (CFTC), Catherine TANVET (CFE-CGC), Jean-Marc CLERY (FSU), Annie GUILLERME (URCIDFF), Nadia LAPORTE (FCPE), Guylaine ROBERT (APEL), Isabelle TOXE (Par accord URAPEI-CREAI), Marie-Martine LIPS (CRESS), Pierre BARBIER (Coordination des associations de solidarité internationale), François HERVIEUX (Par accord CLCV-UFC - Que choisir), Michel MORVANT (Union régionale des PACT-ARIM et Habitat et développement en Bretagne), Hervé LATIMIER (Kevre Breizh), Patrice RABINE (Théâtre de Folle Pensée), Carole LE BECHEC (Réseau Cohérence), Jean-Emile GOMBERT (Par accord entre les Universités de Bretagne), Alain CHARRAUD (Conférence des directeurs des Grandes écoles de Bretagne), Anne-Claude LEFEBVRE (Par accord CRITT-centres techniques de Bretagne), Jean LE TRAON (IRT B-COM), Antoine DOSDAT (IFREMER), Patrick HERPIN (INRA), Yann-Hervé DE ROECK (FEM), Bertrand LAOT (Union régionale de la Mutualité française), Didier GILBERT (Par accord CPAM-CAF-RSI-MSA), Bernard GAILLARD (CRSA), Yannick HERVE (CRAJEP), Marie-Pascale DELEUME (Association Eau et rivières de Bretagne), Jean-Yves PIRIOU (Association Eau et rivières de Bretagne), Daniel PIQUET-PELLORCE (Bretagne vivante), Alain THOMAS (Bretagne vivante), Jean-Yves MOELO (Personnalité qualifiée environnement et développement durable), Chantal BEVILLON (Personnalité qualifiée)

Ont voté contre l'avis du CESER : 0

Se sont abstenus : 3

Serge LE QUEAU (SOLIDAIRES), Viviane SERRANO (SOLIDAIRES), Alain LE FUR (UNAT)

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

***EXPRESSION DES MEMBRES EN SEANCE :
COMMUNICATIONS ECRITES***

INTERVENTION de M Jacques JAOUEN lue par Mme Nathalie MARCHAND (Chambre régionale d'agriculture de Bretagne)

Je m'exprime ici au nom des acteurs économiques du collège 1.

Malgré la situation sans précédent que traversent l'agriculture, et tout particulièrement l'élevage, je commencerai par un satisfecit.

Pour la première fois depuis bien longtemps, lors de la réunion qui s'est tenue à la Préfecture Régionale le 22 février 2016 pour la signature du Plan breton porcin, l'élevage porcin et la filière porcine étaient abordés comme un secteur économique et social important pour notre région, un relai de croissance possible, contribuant à la dynamique des territoires, dans un pays qui en a bien besoin.

Enfin, l'heure n'était plus aux attermoiements, aux renvois de responsabilités, à la culpabilisation permanente d'une activité agricole.

Prenons acte de cette avancée. Arrêtons-nous sur les 4 facteurs clés qui structurent ce plan :

- Compétitivité et modernisation des élevages et des entreprises d'abattage et de transformation. Le différentiel de compétitivité avec nos concurrents européens est enfin admis et entendu. Il aura fallu 15 ans pour faire reconnaître ce que les organisations professionnelles démontraient sans relâche. Pendant que l'Allemagne et l'Espagne misaient tout sur le développement de leurs filières porcines, la France produisait des normes et des interdictions. Un retard abyssal de compétitivité en résulte clairement aujourd'hui, avec les conséquences désastreuses en cascade, pour les producteurs, pour l'économie agro-alimentaire dans les territoires. Il faut sans attendre mettre les bouchées doubles : faire sortir et rendre opérationnel sans délai le fond de soutien aux producteurs de porcs, pour améliorer la situation à court terme, puis mobiliser sans réserve le plan de modernisation des exploitations porcines et les investissements d'amélioration de compétitivité dans les abattoirs et les entreprises de transformation.

- Installation de jeunes pour renouveler les générations de producteurs. Il en faut de la motivation, de la passion et de l'énergie pour envisager un projet d'installation ou de reprise d'un élevage porcin en Bretagne aujourd'hui. Pourtant l'avenir d'une filière passe d'abord par sa capacité à renouveler les générations de producteurs. Et ce renouvellement des générations, nous le voulons en Bretagne, à taille humaine, c'est-à-dire avec des chefs d'exploitations détenteurs de leur outil de travail, et bien dans les conditions d'exercice de leur métier. L'accompagnement des projets d'installation, c'est un premier pas vers la réhabilitation de cette filière sur le plan économique, sociétal et territorial. Il faut désormais que cet engagement soit effectif et durable. Les jeunes porteurs de projet ont besoin de cette reconnaissance et de cet encouragement pour prendre le risque de se lancer dans cette production et pour en vivre décemment.

- Organisation et valorisation de l'offre. Oui, face à nos compétiteurs européens, la filière porcine bretonne connaît une faiblesse de structuration et d'organisation de l'offre. Mais les lignes bougent. Je veux croire à la responsabilité des acteurs économiques concernés pour avancer et progresser rapidement, dans l'intérêt des producteurs et de tous les actifs concernés par cette filière. L'encouragement de la région et de l'Etat seront les bienvenus dans cette incitation à regrouper l'offre et faire reconnaître par le prix, la valeur ajoutée générée par le maillon production. Les éleveurs font preuve de technicité, produisent de la qualité qui sécurise les consommateurs français.

Le déficit d'organisation de l'offre ne doit plus atténuer ces performances techniques et qualitatives dans les élevages.

- Consommation et rapprochement des maillons production et consommation. Quoi de mieux que la Confiance pour retisser des alliances entre producteurs et consommateurs, dans l'intérêt partagé des deux bouts de la chaîne de valeurs ? La confiance se construit sur la connaissance de ce dont on parle, de ce qui est en jeu, c'est-à-dire le produit agricole et alimentaire. L'action conjuguée de l'Etat pour avancer sur l'étiquetage, et de la Région pour encourager la segmentation, la construction de cahiers des charges équilibrées en termes d'engagements, de faisabilité, de lisibilité, peuvent permettre de retisser le lien distendu entre producteurs et consommateurs. Le pouvoir d'achat et la qualité de l'alimentation du consommateur ne doivent pas être l'ennemi du revenu et des conditions de travail des producteurs et des salariés de l'agroalimentaire.

Vous l'avez compris, mon satisfecit en début d'intervention est fortement empreint d'amertume. Amertume sur le temps qu'il aura fallu pour faire prendre la mesure de la situation, pour faire reconnaître la dimension économique de l'élevage en Bretagne, et être enfin entendus sur la dégradation de sa compétitivité, pour que soit entendu le désespoir des éleveurs, leur souffrance sous la critique permanente, le poids des heures de travail, la non reconnaissance des efforts par le revenu dégagé.

Ne décevons pas, les révoltes agricoles sont souvent des signaux d'un malaise plus profond d'une société, même dans les sociétés contemporaines.

L'énergie des agriculteurs, centrés sur le vivant, ouverts aux nouvelles technologies, producteurs d'énergie et de solutions pour l'emploi, pour le climat, peut aussi être démultiplicatrice. Redonnons de l'espoir et de la confiance aux agriculteurs, ils en feront un moteur de croissance durable.

INTERVENTION de Mme Viviane SERRANO (Union régionale Solidaires de Bretagne)

La grave crise que traverse la filière porcine dans notre région s'inscrit dans une crise plus profonde du modèle de développement économique productiviste fondé sur la concurrence exacerbée sans organisation et régulation des marchés, ou chaque pays, chaque producteur est invité à prendre la part de marché du voisin.

Les mêmes mécanismes sont d'ailleurs à l'œuvre dans la filière de production laitière, qui connaît également en ce moment, une crise majeure touchant aussi très durement les éleveurs de notre région bien trop exposés, depuis la suppression des quotas laitiers, aux turbulences des marchés mondiaux et à ses prix erratiques.

Mais comment pourrait il en être autrement lorsque l'on sait sur le marché mondial, l'augmentation de 2 % de la production entraîne mécaniquement une chute des prix d'au moins 20 %.

Pour sortir de ces crises à répétition, il devient urgent que les autorités politiques reprennent la main sur les marchés et restaurent les outils de régulation, qui malheureusement n'existe plus aujourd'hui.

Il faut revenir aux objectifs initiaux du traité de Rome et de la politique agricole Commune, qui étaient principalement de stabiliser les marchés agricoles pour permettre à l'Europe en construction, d'assurer son autosuffisance alimentaire et éviter la catastrophe qu'aurait été pour elle la ruine de ses paysans. 59 ans plus tard, force est de constater, que ces objectifs ont été abandonnés ou largement lessivés par les politiques néolibérales et que nous sommes tout près de la catastrophe. Puisque si nous savons qu'un emploi d'agriculteur, dans notre région génère 6 à 7 emplois amont, la disparition d'un agriculteur entraînera mécaniquement la suppression de 6 à 7 emplois supplémentaires.

Comme dans d'autres secteurs, industriels ou dans les services, la non-harmonisation des règles fiscales et sociales au sein de l'union Européenne font des dégâts considérables dans l'agriculture et les industries agroalimentaires. Nous savons tous et depuis longtemps que la circulaire Bolkenstein avec la possibilité de pouvoir utilisé de travailleurs détachés (dont les cotisations sociales sont celles du pays d'origine) crée des distorsions de concurrence énormes et poussent l'ensemble des producteurs ou industriel à faire la course au moins disant social.

Nos camarades salarié(es) de la Cooperl, qui ont mené ces jours derniers un combat exemplaire, pour défendre leur dignité, leurs salaires et leurs conditions de travail, sont bien placé pour le savoir. Sans une organisation et une régulation des marchés, nous trouverons toujours à travers le monde des pays qui produiront moins cher, certains n'hésitant pas à transformer leurs salariés en esclaves. Est-ce le modèle dont nous rêvons ou pour le dire autrement, voulons nous que les valeurs suprêmes de notre société soient le libre échange et la concurrence ?

Mais remettre des outils de régulation dans l'agriculture ne suffit pas, il faut aussi mettre à plat et renégocier les règles de répartition de la valeur ajouté entre producteurs, transformateurs et distributeurs. L'opacité actuelle ne profite qu'à ceux qui vivent de la rente et non pas de leur travail, qu'ils soient paysans, salariés des industries agroalimentaire ou de la grande distribution. Pour sortir de l'impasse dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui, il faudrait développer l'agriculture autonome et économe. Il faudrait abandonner l'idée de produire toujours plus par unité de surface et vouloir exporter du volume et privilégier l'export sur une valeur ajoutée.

Malheureusement se sont ces orientations stratégiques qui ont été mises en œuvre ces dernières années par notre Ministre de l'agriculture en accord avec le syndicat majoritaire, ce qui a entraîné une surproduction dans la filière porcine et aggravé la crise.

Pour en sortir, il faudrait au contraire relocaliser des activités de qualité, développer les circuits courts et œuvrer pour retrouver une sécurité alimentaire en étant moins dépendant de nos importations en protéines végétale.

Il y a urgence également à mettre en œuvre un grand plan favorisant une restauration collective de qualité, si possible biologique, notamment pour les enfants dans les cantines de nos écoles, nos collèges, nos lycées et nos universités.

Nous pensons que la Région n'a pas pris toute la mesure de changement de cap radical qu'il faudrait prendre en matière de politique agricole pour sortir des crises successives subies par la Bretagne. Par ailleurs nous ne trouvons pas d'engagement clair de sa part pour demander une réforme en profondeur de la Politique Agricole Commune.

Enfin, nous le répétons, il est urgent que la Région organise un débat public, en partenariat avec le CESER sur l'impact du Traité de libre échange entre les Etats-Unis et la Commission Européenne et qu'en attendant elle demande l'arrêt des négociations en cours.

L'avis qui nous est présenté aujourd'hui, n'aborde pas ces questions, c'est pourquoi nous nous abstenons.

**INTERVENTION de M. Alain LE FUR
(Union nationale des associations de tourisme (UNAT) Bretagne)**

Je m'abstiendrai sur ce dossier.

En effet, je m'élève contre les destructions routières auxquelles on a assisté et j'estime qu'il y a une contradiction entre le fait de demander l'aide publique d'un côté et de l'autre, détruire le bien commun.

INTERVENTION de M. Didier LUCAS (FRSEA) et (CRJA)

Je m'exprime ici au nom des acteurs économiques du collège 1.

Les agriculteurs bretons n'ont jamais subi une crise d'une telle ampleur. Il ne s'agit pas d'une énième crise conjoncturelle, nécessitant uniquement des mesures d'urgence pour passer les mois difficiles. La situation mérite la mobilisation de toutes les solutions structurelles, afin de donner un avenir à l'agriculture bretonne.

Les éleveurs de porcs sont ceux qui ont été touchés les premiers et d'une manière si violente que la médiatisation a été très forte autour d'eux. Effectivement, les organisations agricoles et les médias n'ont pas exagérés. C'est toute la production porcine bretonne et française, ainsi que le secteur de la transformation de cette production, qui sont menacés. Mais, la filière porcine n'est pas la seule :

- Les producteurs de lait sont également dans la tourmente, eux aussi vendant à perte le fruit de leur travail.
- Les éleveurs de volailles subissent les contrecoups de la grippe aviaire, qui se traduit pas de grandes difficultés à l'export, alors même que notre région est une zone indemne.
- Les légumiers souffrent également, subissant la pression pour baisser le prix de leurs produits.

Il a fallu crier très fort pour se faire entendre et enfin recevoir certaines réponses que nous attendions depuis trop longtemps. Nous pouvons certes nous satisfaire aujourd'hui que les pouvoirs publics aient réagi. Les dispositifs d'urgence mis en place par l'Etat étaient une nécessité absolue. D'autres mesures ont également été annoncées : baisse des charges sociales pour descendre au niveau de celles de nos concurrents européens ; simplification administrative et réglementaire. Une pression importante a été exercée sur les distributeurs, afin de rééquilibrer les négociations commerciales pour que les agriculteurs ne vendent plus à perte. Mais, la partie est loin d'être gagnée. La discussion est aussi entamée à Bruxelles, afin de mettre en place des outils de gestion de marché.

Nous attendons maintenant une mise en œuvre pleine et entière de ces engagements de l'Etat et des distributeurs, qui constituent le minimum vital pour les agriculteurs. Sans conditions de production équivalentes à nos concurrents européens et sans prix rémunérateurs pour les producteurs, l'avenir ne sera tout simplement pas possible.

Le rôle du Conseil Régional, en complément de celui de l'Etat, est bien sûr de préparer l'avenir, de permettre aux agriculteurs d'être, après-demain, compétitifs pour que l'agriculture bretonne soit réellement en mesure d'engendrer croissance et emploi. Mais, parler d'investissements et d'après-demain avec des producteurs qui ne savent pas s'ils seront encore là demain, est une mission impossible. Les agriculteurs attendaient un tel discours positif en faveur de la compétitivité depuis tellement longtemps, que maintenant qu'il arrive, dans un contexte très dégradé, il est moins entendu.

Oui, bien sûr, il faut construire l'après-demain, en donnant enfin aux agriculteurs un environnement favorable à leur compétitivité. Nous saluons ainsi le volontarisme affiché par la Région en faveur de l'avenir de la filière porcine. Nous souhaitons qu'une initiative aussi forte soit lancée en faveur des autres filières, en commençant par le lait.

Mais, pour que cette évolution serve au plus grand nombre d'agriculteurs et permettent donc le maintien dans les territoires des exploitations familiales proposant une agriculture diverse, les mois à venir vont être décisifs. Il faut en urgence mettre en œuvre les mesures annoncées et aller plus loin :

- continuer à accompagner les agriculteurs avec les aides d'urgence et l'année blanche bancaire qui a tant de mal à se mettre en place ;
- mettre en œuvre la nouvelle méthode de travail sur les normes, visant à la simplification et impliquant au niveau régional une co-construction Etat/Région/Profession calquée sur le modèle national ;
- harmoniser nos conditions de production avec celles de nos concurrents européens ;
- simplifier les démarches administratives en mettant en place un guichet unique pour les jeunes installés ;
- et mieux valoriser nos productions sur le marché intérieur. La promotion par la Région d'une plus grande utilisation des produits français et locaux dans la restauration collective, qui est encore à accroître, est une bonne chose, mais ne suffit pas. Il est nécessaire de faire une réelle promotion de notre agriculture, par un étiquetage d'origine systématique, complété par la mise en valeur de nos produits, leur qualité, leur traçabilité, et le respect des normes environnementales et sociales. Les consommateurs ne peuvent pas exiger de telles normes, pour ensuite acheter des produits étrangers qui ne les respectent pas. Les pouvoirs publics ne peuvent pas exiger de telles normes, dans l'intérêt des consommateurs, sans se donner les moyens de les imposer aux produits d'importation. Certaines associations devraient d'ailleurs concentrer leurs efforts pour faire de la pédagogie auprès des consommateurs, et agir ainsi en faveur de l'intérêt général ! Les consommateurs doivent par ailleurs comprendre qu'acheter français, c'est bon pour l'économie et donc pour leurs emplois. Le patriotisme des consommateurs doit jouer, comme dans les autres pays.

La question de l'organisation des producteurs, nécessaire pour qu'ils puissent peser face à la concentration des transformateurs et distributeurs et ne plus vendre à perte, est par ailleurs primordiale. Si elle dépend en grande partie des filières elles-mêmes, les pouvoirs publics peuvent aider. La Région peut ainsi soutenir la structuration :

- en incitant financièrement les producteurs à se regrouper, notamment via des aides individuelles pour adhérer aux organisations de producteurs ;
- et en aidant au fonctionnement des organisations de producteurs et de leurs Associations.

Enfin, au-delà de l'aspect économique, cette crise a des répercussions sociales très fortes, qui ne peuvent pas être passées sous silence, et qui vont être aggravées par le facteur démographique avec plus de 50% des éleveurs ayant plus de 50 ans dans les 5 ans à venir.

Malgré ce contexte de crise aigüe, les agriculteurs ne capitulent pas. La production agricole recense, à cette heure, un maintien de ses besoins en emploi avec plus de 250 offres d'emploi dont près de 150 CDI. En 2015, avec près de 400 installations en Bretagne, notre région reste la 2^{ème} région en nombre d'installations.

Alors, si des actions spécifiques doivent être menées de concert avec la profession, les fonds de formation continue et les organismes de formation, pour accompagner la reconversion ou la formation des actifs agricoles, l'urgence est aussi de :

- définir ou redéfinir des orientations visant à soutenir plus fortement les installations les plus nombreuses et pour lesquels des emplois directs et indirects sont en jeu,
- soutenir plus fortement les investissements pour éviter la disparition des exploitations existantes et permettre à court et moyen terme la reprise d'outils productifs et aux normes réglementaires,
- accompagner fortement l'innovation et les réorientations des exploitations qui ont les moyens et la volonté de s'orienter sur des projets ambitieux ou innovants. Ce soutien de la production devra également passer par un appui et un accompagnement aux filières agro-alimentaires pour innover sur les débouchés des produits agricoles bretons.

Notre devoir est de ne pas décevoir et de tout mettre en œuvre pour conserver le capital économique que nos parents ont, non sans peine, réussi à construire pour faire de la Bretagne ce qu'elle est : une région attractive et dynamique, avec un potentiel d'emploi et de développement sans commune mesure sur le territoire national.

Je vous remercie de votre attention.

INTERVENTION de M. Pierre EUZENES (Union régionale CFTC de Bretagne)

Les manifestations récentes ont démontré l'ampleur de la crise que traverse actuellement la production porcine.

De nombreux salariés des élevages ou de l'alimentation animale inquiète pour la pérennité de leurs emplois ont participé à ces démonstrations de force, la filière porcine reste un maillon essentiel de l'activité économique bretonne, 15 truies représentent en Bretagne, l'équivalent d'un emploi direct, soit 31 000 personnes pour cette production qui à elle seule produit 60 % de la viande porcine en France.

Abattu, découpé, en partie transformé sur place, nous produisons aussi 1/3 de la charcuterie française, une commune bretonne sur 5 possède un atelier de transformation de taille variant de moins de 5 salariés à plusieurs centaines, la disponibilité d'une matière première de qualité conditionne la présence de ces activités de salaisonnerie.

La production porcine s'est développée à partir des années 70 suite à la demande d'un état soucieux de parvenir à l'autosuffisance, cette filière a continué son développement jusqu'à la fin des années 90 pour atteindre une production nationale à 102 % de la consommation intérieure.

Depuis les années 2000, la production porcine française n'augmente plus voire régresse, par contre l'Allemagne et l'Espagne, on double leurs productions déséquilibrant de façon significative, le marché intérieur européen, en dehors de l'embargo russe pour des raisons soit disant sanitaire.

Mais des facteurs de dumping social aggravent cette situation, emploi en grande quantité de main d'œuvre des pays de l'Est pour l'Allemagne, sous rémunéré avec une succession de contrats courts d'une durée de 4 à 6 semaines et vivant dans des conditions d'une grande précarité. Pour l'Espagne, l'emploi de main d'œuvre marocaine ou local rendu très vulnérable dans un contexte de chômage considérablement élevé.

C'est pourquoi la CFTC tient à rappeler que la première des solutions est de créer une harmonisation sociale en Europe, que les salariés quelque soit leurs pays d'origine ne doivent pas servir de variable d'ajustement avec l'augmentation des cadences ou la baisse des salaires, l'équité sociale s'impose entre tous les pays de la zone Euro, y compris à Lamballe.

Avec un coût de production d'environ 1,50 € par kilo, les accords récents pris avec le Ministre de l'agriculture prévoyaient une rémunération à 1,40 €, c'est donc au dessous du prix moyen de revient, des aides directes aux trésoreries doivent être faites si l'on veut réellement sauver la production. Des aides au maintien des emplois doivent aussi être produites, sous forme de primes au maintien d'emploi de qualité et d'allègement des charges sociales par des interventions de l'Etat, l'autonomie alimentaire est aussi importante pour la France que son approvisionnement en énergie ou que sa politique de dissuasion nucléaire, quant aux distributeurs, ils ne doivent plus considérer la viande de porc ou la charcuterie que comme des produits d'appels pour leurs GMS.

Bien que la consommation n'augmente plus depuis 2007, un étiquetage revu, valorisant les origines des viandes et leurs qualités permettront d'informer les consommateurs et de réaliser des plus values acceptables pour tous, il faut revenir à l'idée qu'il est nécessaire de payer et vendre à un juste prix les produits alimentaires.

La CFTC s'inquiète des solutions permettant une sortie de crise rapide et durable pour la production porcine, car la baisse annoncée du prix du lait pour les mois à venir augure d'une nouvelle crise agricole. Dans une situation de mondialisation, de loi du marché et de fluctuation et variabilité des prix, il est urgent et nécessaire de consolider les entreprises de l'agroalimentaire bretonne pour pérenniser les emplois, d'aider les exploitations afin de maintenir un approvisionnement en une matière première de qualité en quantité garantissant la présence des transformateurs sur le territoire breton.

INTERVENTION de Mme Carole LE BECHEC (Réseau COHERENCE)

Ce dernier plan porcine identifie bien la crise actuelle comme étant « la crise d'un système ». Tout en relevant le contexte de surproduction, l'accent est mis sur la compétitivité coût. Certains s'en sont d'ailleurs réjouis lorsque le plan a été présenté au Conseil régional, je cite un membre de l'opposition: « pas un mot sur l'environnement cela me va bien, pas un mot sur le bien être animal cela me va bien aussi » a t-on rapporté dans la presse. Quel cynisme et quelle courte vue !

Faire plus à moindre coût alors que les marchés internationaux sont saturés ?

Il faut pourtant espérer que ces 8 millions d'euros pour le financement d'un appel à projet sur la compétitivité des exploitations agricoles concernent aussi la compétitivité hors coût. Oui les exploitations ont besoin d'être modernisées mais en affrontant les défis. En poursuivant la recherche du moindre impact environnemental, en cherchant l'autonomie protéique comme cela est évoqué. Il y a aussi de la place pour une autre agriculture, pour des filières de qualité, des filières courtes, tournées encore davantage vers le marché intérieur. Ces filières seront ainsi mieux armées pour l'export.

De même, 7 millions d'euros sont budgétés pour le soutien aux investissements des industries agro-alimentaires. S'agira t-il aussi d'aider la transformation dans les filières de qualité ? dans les filières courtes ?

On peut se réjouir que la Région en lien avec les collectivités bretonnes, s'engage à je cite « favoriser les achats responsables de viande porcine dans la restauration hors domicile ». Elle s'engage avec l'Etat à soutenir le développement de la production de porcs bénéficiant de Signe d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO). Quels objectifs se donne t-on ? Quels moyens ? Une belle ambition dont on suivra la mise en place et les résultats.

L'agriculture biologique est plébiscitée de plus en plus par les consommateurs et encore plus depuis la « crise » agricole par les agriculteurs eux-mêmes. 9 français sur 10 consomment bio, au moins occasionnellement contre 5 en 2003. 65 % en consomment régulièrement contre 37 % en 2003. L'agriculture bio génère en moyenne 60 % de main d'œuvre supplémentaire. Le nombre de conversions et de demandes d'information bondit auprès des réseaux spécialisés comme l'est le GAB-FRAB. Pourtant, dans le même temps, le Conseil régional demande à ces réseaux de faire des économies. Comment interpréter ce contre-courant ?

Si nous ne produisons pas assez de produits de qualité, ils seront importés. C'est d'ailleurs ce qui pousse l'Allemagne à renforcer sa politique de soutien au bio, déjà plus solide que la notre. Elle non plus n'arrive pas à fournir la demande croissante avec ses 6,3 % de SAU consacrée au bio. En France nous en avons 4,9 %.

Les sénateurs français viennent de retirer de la loi sur la reterritorialisation de l'alimentation les 20 % de bio proposé.

Les chiffres d'utilisation de produits phytosanitaires en France viennent d'enregistrer une augmentation de 9,4 % pour l'année 2014.

Que faut-il y voir ?

Sans doute encore le long chemin à parcourir pour changer de système agricole. A quand un plan de mobilisation pour les filières de qualité ?

Les marchés sont à prendre.

INTERVENTION de M. Dominique LECOMTE (CCI Région Bretagne)

Je m'exprime ici au nom des acteurs économiques du collège 1.

Le plan de soutien à la filière porcine proposé conjointement par l'Etat et le Conseil régional revêt à nos yeux une qualité notable : celui d'aborder les difficultés de la filière par une approche « 100% économique ».

Depuis plus de 20 ans en effet, cette dimension a été largement marginalisée au bénéfice des seules questions agroécologiques. Nous pouvons donc nous féliciter qu'enfin les élus aient pris conscience de la nécessité de redonner de la compétitivité à cette filière.

Au titre du premier chantier du plan d'actions, nous soutenons la démarche enfin initiée auprès de la Commission européenne en faveur de l'étiquetage d'origine des viandes. L'effort entrepris doit être maintenu.

Toutefois, il nous faut réaffirmer la priorité qui doit être donnée au soutien à la compétitivité des entreprises à l'international. Evoqué dans ce plan d'actions, le soutien aux activités à l'export doit être davantage structuré et précisé. L'on peine en effet à trouver des orientations et des démarches concrètes à proposer rapidement à la filière.

L'approche par la compétitivité économique des entreprises agricoles et agroalimentaires développée dans le deuxième chantier est à notre sens fondamentale. A ce titre, la modernisation des élevages à travers la rénovation des bâtiments est effectivement une priorité que nous partageons. Par ailleurs, la prise en compte des questions relatives aux charges pesant sur les entreprises par l'Etat est indispensable et les premières réponses proposées vont dans la bonne direction.

Pour autant, ne soyons pas naïfs, les écarts de compétitivité avec nos voisins européens demeurent conséquents et nous souhaitons voir poursuivre les efforts en ce sens. Toutes les dimensions de la compétitivité des entreprises doivent être intégrées à la réflexion. Les éléments de coûts, d'outil de production et bien entendu de réglementation.

Nous avons en effet, à de nombreuses reprises, souligné l'importance pour les entreprises de ce dernier point. Et force est de constater que ce plan d'actions n'apporte pas de propositions précises à même de faciliter sensiblement la vie des entreprises de la filière.

Enfin, l'appel au regroupement de l'offre de porc vivant porté par l'Etat et la Région doit également être soutenu. Il nous faut résolument avancer en ce sens, en intégrant les enjeux économiques et contractuels de chacun des acteurs impliqués. Les difficultés ne doivent pas être minorées et une approche pragmatique doit prévaloir dans la mise en œuvre de ce chantier.

Je vous remercie pour votre attention.

INTERVENTION de M. Patrice BOUDET (Comité régional CGT de Bretagne)

La CGT partage l'avis du CESR et notamment quand il réaffirme des éléments exprimés dans un vœu précédent en Octobre 2015. Ces éléments rappellent qu'il ne faut pas s'en tenir à ce seul plan pour la filière porcine.

Dans le bordereau, il est dit que 30000 emplois dépendent de cette filière. Ce sont des emplois de producteurs mais aussi de salariés du secteur agricole et de l'agroalimentaire.

Lors de la plénière du CESER le 15 Février, le Président a fait part de son entière solidarité envers les éleveurs en difficulté et en lutte, solidarité que la CGT partage mais qu'elle aimerait que la solidarité soit prolongée vers les salariés en prise avec cette crise systémique.

Ce jour, des salariés ont repris leur travail après un mouvement de grève unitaire dans une grande entreprise bretonne de l'agroalimentaire.

Leur mouvement, leur lutte et leur refus d'un recul social sans précédent ont eu raison sur ce qu'on voulait leur imposer sans dialogue ni concertation mais justifié par une soi-disante solidarité.

La CGT réaffirme de nouveau son total soutien et toute sa solidarité à ces salariés.

Pour finir, la CGT votera l'avis présenté.

INTERVENTION de M. Pierre LEC'HVIEN (Coordination rurale)

J'interviens ici au nom de la Coordination Rurale de Bretagne

Pour la mobilisation de la Région en faveur d'un plan pour l'avenir de la filière porcine .

La crise Agricole que nous traversons est une crise de surproduction Européenne à laquelle on se doit de répondre par la mise en place immédiate d'outils de régulation Européenne des marchés. Cette crise n'est que la résultante du démantèlement des OCM de la PAC .

La seule façon de sortir les éleveurs de cette impasse est avant tout de retrouver des prix rémunérateurs par la baisse de la production dans un premier temps puis d'adoptions d'outils de régulation pour permettre l'adéquation offre demande .

Mais ne nous y méprenons pas la surproduction n'est pas Bretonne mais Espagnole et Allemande car ces pays bénéficient de multiples avantages Sociaux, Environnementaux, Fiscaux

La réponse du gouvernement Français d'abaisser de 7 % les charges sociales de tous les exploitants n'est qu'une réponse conjoncturelle à une crise structurelle qui reste sans effet pour des éleveurs en absence de revenu 7 % sur zéro fait toujours zéro.

Nous proposons plutôt d'expérimenter la TVA Sociale à l'agriculture en effet le régime de la Mutualité Sociale Agricole en déséquilibre structurel dépend aujourd'hui à 85 % du régime général pour son financement. Les cotisations sociales grèvent de façon insupportable le revenu des agriculteurs(plus de 40 % du revenu d'exploitation).le financement de la protection Sociale Agricole à bout de souffle doit être transféré sur une TVA Sociale afin de décharger les produits agricoles et agroalimentaires exportés du coût du social redonnant ainsi de la compétitivité à nos produits et maintenant tous les emplois qui ne seront plus délocalisés.

Les mêmes normes Environnementales doivent être appliquées dans toute l'Europe et exigées pour tous les produits importés quelque soit leur forme de commercialisation : (transformés, élaborés....)

Au regard de la volatilité des cours des produits agricoles la fiscalité doit s'adapter à cette nouvelle donne si l'on veut pérenniser le secteur agricole et l'élevage en particulier, en mettant en place un système de lissage des revenus sur 5ans comme cela se passe déjà dans certains Pays Européens.

La volonté du ministre de l'agriculture doit être saluée quand il appelle de ses vœux la profession à se regrouper pour mettre en place une plate-forme commune de commercialisation.. cela ne doit pas se limiter à la moitié des groupements actuels mais être rendu obligatoire à tous dans l'intérêt des producteurs : c'est bien connu l'union fait la force et la grande distribution l'a bien compris depuis longtemps.

La meilleure répartition de valeur ajoutée ne pourra se faire que si et seulement si les marges de la grande distribution sont encadrées par la mise en place d'un coefficient multiplicateur déterminé par

les pouvoirs publics en accord avec toutes les parties prenantes dans une démarche gagnant-gagnant y compris bien sûr pour le consommateur .

Au delà de l'appui financier de la Région pour la filière porcine c'est avant tout de remise en cause du système actuel qu'il faut en n'hésitant pas à bouleverser certains dogmes de la profession mais aussi des intervenants de la transformation, de la commercialisation et des politiques publiques en matière de stratégies de maintien voir de développement d'un secteur économique vitale pour la Bretagne.

INTERVENTION de M. Henri DAUCE (Confédération paysanne de l'Ouest)

Intervention de Henri Daucé pour la Confédération paysanne Bretagne sur le plan d'avenir pour la production porcine en Bretagne

Au nom de la Confédération paysanne, je voterai l'avis du Ceser sur un plan porcin régional dont nous pouvons partager en grande partie le diagnostic et les ambitions générales mais qui nous laisse dubitatifs quant aux moyens mis en œuvre et aux résultats qu'il est censé produire.

Dans son avis sur ce plan, le CESER « regrette que les délais d'élaboration ne lui aient pas permis de l'examiner avant sa signature. » même s'il reconnaît que pour la production porcine, l'urgence était particulièrement grande. Effectivement à quoi sert un avis du Ceser sur un plan concocté dans l'urgence mais qui est tout sauf un plan d'urgence. Soyons clairs c'est un plan à moyen terme destiné à soutenir l'investissement à la production et aussi dans la transformation, si on se réfère aux 7millions d'euros annoncés dans le programme 207 en direction des industriels.

En effet, sur les trois chantiers mis en avant, les engagements chiffrés du conseil régional concernent surtout le second chantier à savoir « l'amélioration de la compétitivité de chaque maillon de la filière »

En ce qui concerne les aides à la production, on pourrait ajouter qu'il est regrettable de ne voir dans le texte proposé à l'avis du Ceser que les orientations générales de ce plan, chiffré à 30 millions d'euros. C'est dans la presse spécialisée que l'on apprend par exemple que le plafond de subvention à l'investissement dans le cadre du programme de modernisation des bâtiments d'élevage va être porté de 30 000 à 50 000 euros par dossier, soit 25 % des investissements éligibles jusqu'à un plafond de 200 000 euros pour une exploitation individuelle.

Le conseil régional espère ainsi doubler le nombre d'exploitations accompagnées dans leur modernisation pour arriver en cumulé à 500 dossiers à la fin de l'année.

Mais il y a aujourd'hui 6000 exploitations faisant du porc dont 3000 considérées comme professionnelles.

Parmi elles combien sont en phase de croissance, combien sont en grande difficulté, combien sont menacées de disparition ?

10 %, 20 % 25 %? Des chiffres variés circulent, qu'en est-il exactement. Certains élevages vont-ils être recapitalisés et d'autres liquidés, et en fonction de quels critères ? Le plan n'aborde à aucun moment la question de ceux qu'il n'a pas prévu d'aider. N'aurait-il pas été nécessaire de commencer par un état des lieux objectif et transparent de la situation des producteurs. Même si l'on sait que des dispositifs nationaux sont en place, peut-on au niveau régional laisser les producteurs seuls face à leurs créanciers et éventuellement à leur reconversion?

Avec combien d'entre eux veut-on construire l'avenir de la production régionale et quels moyens se donne-t-on pour cela ? Le plan ne le dit pas.

Il n'aborde pas non plus la question de la durabilité des emplois de l'agroalimentaire. Un conflit social chez le leader de la production porcine bretonne vient s'il en était besoin démontrer les limites du plan d'avenir dans ce domaine. Ce conflit pose une question fondamentale à nos yeux : peut-on pour soi-disant sauver les éleveurs accentuer la précarité des salariés, au nom de ce que nous considérons comme une vision pervertie de la compétitivité. Les salariés comme les éleveurs ont droit à un revenu décent et à des conditions de travail dignes. Au moment où les éleveurs ont réussi à susciter la sympathie de l'opinion publique, au moment où ils demandent via un étiquetage,

aux consommateurs d'exprimer leur préférence pour la production nationale, quelle image véhiculerait la filière en s'engageant vers un moins disant social qui pourrait vite devenir contagieux?

Que peut faire le conseil régional dans ce domaine ? N'est-il pas temps d'introduire une conditionnalité sociale aux aides publiques accordées aux entreprises d'abattage et de transformation pour leur modernisation. Le risque est réel sinon d'aboutir à terme à une montée en puissance des travailleurs détachés ou précarisés dans l'aval de la production porcine. Qui peut souhaiter ce scénario ?

Enfin l'avis du Ceser note que le plan je cite « reste imprécis sur les actions à mettre en œuvre pour réorganiser la filière à long terme, notamment parce qu'il ne précise pas les engagements des acteurs de ces filières. »

Il est temps en effet de s'interroger sur le fait qu'un diagnostic ancien et partagé sur les faiblesses de la filière porcine régionale, peine à aboutir à une correction de ces faiblesses. La filière production ne doit-elle pas s'interroger enfin, sur l'efficacité de son modèle coopératif.

Le rapport Porry sur la filière porcine de 2004 faisait ce constat je cite « Il nous est apparu que les principales organisations économiques de la filière gaspillent une part notable de leur énergie dans des jeux de pouvoir ou dans une compétition locale stérile auprès des adhérents. Cela est d'autant plus regrettable que l'on voit, par référence aux modèles étrangers, que la structuration de la filière par les producteurs est la seule véritable alternative au développement de schémas industriels intégrés, et l'on ne peut que déplorer la timidité ou la crainte des dirigeants à s'engager dans de telles opérations. » Les choses ont-elles vraiment changé depuis ?

Dans le rapport de force à créer avec la distribution, quand avons-nous mis toutes les chances de notre côté ?

A ce propos nous savons tous qu'il est possible d'obliger les distributeurs à payer le porc un peu plus cher, mais nous savons aussi qu'on ne peut pas les obliger à acheter un porc dont ils n'ont pas besoin. Quant au regroupement de cinq groupements bretons que le conseil régional veut soutenir, nous souhaitons rappeler que ce n'est pas la taille qui sauve, mais d'abord la capacité à innover dans tous les domaines et à travailler ensemble. Au Danemark où il ne reste quasiment qu'un opérateur d'abattage, le porc n'est pas payé plus cher qu'en France.

Quant aux autres faiblesses de la filière porcine bretonne elles sont identifiées depuis plus longtemps encore. En 2001 il y a 15 ans on pouvait lire dans la charte pour une agriculture pérenne (signée par Jean Glavany, Claude Guéant et l'ensemble de la profession agricole bretonne), je cite : « la réussite du modèle agricole breton basée, entre autres, sur une recherche constante de la performance technique, de la qualité et de la sécurité alimentaire ainsi que du volume, a entraîné une réactivité insuffisante aux attentes de l'aval (transformation, distribution et consommation) voire des occasions manquées (labellisation, segmentation des marchés). .. Cette réussite est fragile, car fondée en partie sur des productions de volumes pour des marchés très concurrentiels » Les choses ont-elles vraiment changé depuis ?

La Bretagne importe aujourd'hui du porc bio parce qu'elle n'en produit pas assez pour ses débouchés identifiés. Et notons par ailleurs que les opérateurs se sont révélés incapables de construire dans une stratégie concertée une filière porc label rouge digne de ce nom qui aurait pu sécuriser des élevages de moyenne dimension.

Nous sommes persuadés que d'une part la bataille pour la productivité de la filière porcine se gagnera par la valorisation de ce qui n'est encore souvent qu'un minerai (nous produisons 58 % des porcs français mais seulement 34 % de la charcuterie) et non par la course aux volumes, et que d'autre part ce défi ne peut être relevé que par une vraie stratégie collective et une mise en commun des initiatives des uns et des autres. C'est la seule façon de sortir par le haut de crises destructrices.

Quel contenu qualitatif, social ou environnemental sommes-nous capables de mettre dans notre production et nos industries de transformation qui justifiera durablement l'attachement du consommateur et permettra même, des opportunités d'export ? La reconquête du marché intérieur sur des bases durables et transparentes permettrait de sécuriser notre production nationale sans détruire davantage encore notre tissu rural au nom de quelques points d'export supplémentaires totalement improductifs. La balance commerciale porcine nationale est globalement à l'équilibre en volume, elle est chroniquement déficitaire en valeur.

Si nous voulons imiter le gigantisme de certains qui suscite même en Allemagne une opposition sociétale, quelle fidélisation susciterons-nous ? L'élevage industriel est apatride capitalistique et dévoreur d'emplois. Faut-il rappeler qu'au Danemark l'investissement moyen par actif agricole se monte aujourd'hui à 2,100 millions d'euros.

Le conseil régional doit trouver les moyens d'inciter les acteurs de la filière à opérer les remises en cause nécessaires pour réinventer un modèle de production et de transformation durables. Une course à une compétitivité factice, serait perdue d'avance. Nous trouverons toujours quelqu'un pour produire à moins cher que nous, mais dans quelles conditions ?